2 janvier 2026. St Léger-le-Guérétois. Cérémonie de vœux

LA MONTAGNE

Le maire annonce être candidat lors des vœux

Par notre correspondant à : Saint-Léger-le-Guérétois

Publié le 14 janvier 2026 à 18h53

Il se représente aux prochaines municipales. © Droits réservés

Saint-Léger-le-Guérétois. Un nouveau mandat pour Patrick Rougeot ?. La traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu à la salle polyvalente, en présence d'élus et d'administrés, dès le deuxième jour de janvier, faisant toujours de Saint-Léger-le-Guérétois, l'une des premières communes à fêter la nouvelle année. Ce moment a été l'occasion pour l'équipe municipale et le maire Patrick Rougeot de présenter à la population ses vœux et de renouer avec une tradition devenue pérenne. Il a eu une pensée émue pour Armelle Martin, conseillère départementale décédée en cours d'année.

Après avoir fait un bref résumé des actions menées, comme la réhabilitation de la nouvelle mairie dans un ancien corps de ferme, l'édile a évoqué la difficulté d'être maire, et le travail d'équipe avec son conseil municipal.

Dans le bourg, l'inauguration de la mairie est effective et un local pour la bibliothèque y est ouvert et propose des après-midi jeux ou encore des expositions culturelles. Le repas à 1 € est attribué aux élèves respectant les conditions d'attribution. 34 élèves sont scolarisés sur la commune. Commune, qui offre un bon cadeau aux nouveaux-nés et aide aux financements des voyages scolaires. L'édile a profité de cette cérémonie, pour informer la population de sa candidature à sa succession. Les projets à venir seront présentés lors de la campagne électorale. Le maire a présenté Mathieu Cavert, kinésithérapeute, qui devra prochainement s'installer sur la commune, au sein du cabinet d'infirmières.

Un repas a été offert aux 71 aînés de plus de 70 ans le 4 janvier. Des panières seront offertes aux personnes absentes au repas.